

motive, et que, dans l'opinion de l'arbitre, le gouvernement devrait payer des dommages; que le gouvernement n'a pas l'intention de payer, parce que, dans l'espèce, le gouvernement n'est pas responsable, attendu qu'il a été démontré que les toiles métalliques qui empêchent les jets d'étincelles étaient en bon ordre.

RÉCLAMATION DE JOSEPH DANJOU.

M. BILLY: Le gouvernement a-t-il l'intention de payer le montant de la réclamation de Joseph Danjou pour des liens de traverse qui lui appartiennent et qui, en 1882, ont été enlevés de la station de Saint-Fabien par les employés du chemin de fer Intercolonial? Si non, quelles sont les raisons?

Sir CHARLES TUPPER: A l'époque où la réclamation de Joseph Danjou a été faite, il devait au gouvernement la somme de \$192, après que déduction eût été faite de la valeur de ses liens de traverse, laquelle était de \$157.50, ce qui laisse une balance de \$34.50 encore due au gouvernement.

ALFRED OGDEN.

M. KIRK: Est-ce qu'Alfred Ogden est employé dans un des départements du gouvernement? Si oui, dans quel département? Quels sont ses devoirs et quel salaire touche-t-il?

Sir JOHN A. MACDONALD: En allant aux renseignements, j'ai appris que M. Alfred Ogden n'est employé dans aucun des départements du gouvernement.

M. MACKENZIE: Et qu'il ne touche pas de salaire?

Sir JOHN A. MACDONALD: Il ne peut pas toucher de salaire s'il n'est pas employé.

FONT WELLINGTON, CANAL LACHINE.

M. CURRAN: Je demande copie de toute correspondance échangée au sujet de la nécessité de donner aux piétons plus de facilités de passage sur le pont Wellington, qui franchit le canal Lachine.

Sir CHARLES TUPPER: Il n'y a pas d'objection à produire la correspondance. Le souvenir que j'ai de l'affaire, c'est que l'honorable député de Montréal-Ouest a fait au gouvernement une demande pressante, alors que le pont était en voie de construction. Il voulait que les piétons aient plus de facilités; mais on a tiré que les travaux de construction des piles étaient tellement avancés qu'il faudrait faire une dépense énorme pour fournir ces facilités, et les entrepreneurs n'ont pu obtempérer à la demande de l'honorable député de Montréal-Ouest.

La motion est adoptée.

EXPOSITION FORESTIÈRE D'ÉDIMBOURG.

M. WHITE (Renfrew): Je demande copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Dominion et toutes personnes ou personne au sujet de l'opportunité d'adopter des mesures pour s'assurer d'une exposition des bois canadiens à l'exposition forestière qui aura lieu à Edimbourg, en août prochain. Je désire faire quelques remarques et je vais tâcher d'être aussi bref que possible.

On admettra que nous avons entrepris au Canada, en plusieurs occasions, de mettre ce pays-ci en évidence en Angleterre et dans les autres pays de l'Europe. La ligne de conduite adoptée par l'honorable ministre de l'agriculture pour faire venir les délégués des fermiers tenanciers au Canada a eu un excellent effet. Nous avons aussi eu l'aide habile du marquis de Lorne et du comte de Dufferin pour mettre le Canada en évidence dans le vieux monde, mais je crois qu'on admettra qu'il n'y a pas de moyen plus efficace que l'exposition de nos produits dans les grandes expositions du monde pour amener le résultat désiré. Je crois que l'exhi-

Sir CHARLES TUPPER.

bition canadienne faite à l'exposition des pêcheries à Londres, l'été dernier, sous la surveillance de l'honorable ministre de la marine et des pêcheries, a plus fait pour mettre le Canada en évidence dans la Grande-Bretagne que toute autre mesure prise avant ce temps-là. Il est vrai que nous avons dépensé beaucoup d'argent pour cette exposition, mais le fait que par là le Canada s'est trouvé mis en une pareille lumière; le fait que le nom du Canada était dans la bouche de chacun pendant tout le temps de cette exposition, a justifié, je crois, la dépense que le gouvernement a faite. A propos de cette exhibition de bois,—à laquelle ma proposition se rapporte—à l'exposition forestière d'Edimbourg, en août prochain, je crois qu'elle aurait aussi pour effet de procurer des avantages considérables au Canada.

On peut prétendre que si cette exposition est faite elle devrait plutôt l'être par les différentes provinces qui ont plus d'intérêt à la question forestière dans ce pays, que par le Dominion; mais si une pareille exhibition se faisait sous les auspices des différentes provinces, il la faudrait diviser en quatre ou cinq parties et peut-être plus, sous des autorités différentes, et je ne pense pas qu'elle aurait d'aussi bons résultats que si elle était faite sous la direction et la juridiction du gouvernement central; et je ne crois pas me tromper en disant que l'industrie du bois de construction est et a été d'importance suffisante, dans le commerce de ce pays, pour justifier la légère dépense que je désire que le gouvernement fasse pour cette exposition. En examinant les rapports du commerce et de la navigation pour les seize dernières années qui se sont écoulées depuis l'inauguration de la Confédération, je vois que nous avons exporté des produits naturels du pays pour les sommes suivantes: Produits des mines, \$5,416,647; produits des pêcheries, \$89,100,487; produits forestiers, \$352,353,118; produits agricoles et animaux et leurs produits, \$514,977,645. On voit donc que l'exportation de nos produits forestiers pendant ces seize années, s'est montée à une moyenne de 33 pour 100 des exportations de tous les produits naturels de ce pays; nous trouvons que l'exportation des produits forestiers s'est montée à 33½ pour 100 de l'ensemble de l'exportation de ce pays pendant les seize dernières années; et permettez-moi de dire de plus que les exportations dont j'ai parlé n'ont aucun rapport aux manufactures d'objets en bois ni aux navires qui ont été exportés dans ce laps de temps. Il faut donc admettre que le commerce des produits forestiers est d'importance suffisante pour nous justifier d'accorder notre attention à cette industrie, et en nous efforçant, si la chose est possible, si elle est en notre pouvoir, de lui donner la place qu'elle mérite aux yeux du vieux monde.

Je sais que l'on a dit dans cette Chambre que l'industrie du bois de construction est une industrie qui s'en va; mais si j'informe la Chambre que les exportations de l'année dernière se sont montées à \$25,370,726, mises en regard d'une exportation moyenne de \$22,022,069 qui s'est faite durant les seize années dont j'ai parlé, on admettra, je crois, que le commerce n'est pas rendu à une période de décadence qui fasse croire que ce n'est pas un élément d'importance dans les exportations de ce pays; et si c'est une industrie qui s'en va, les sentiments qui sont entretenus à ce sujet sont justes, ce doit être parce que les produits des forêts sont coupés ou détruits par le feu, et même alors, il semble qu'il serait à désirer que nous eussions tous les renseignements en notre pouvoir pour nous mettre en état de conserver ces forêts, en adoptant autant que possible les moyens pris en Norvège et dans d'autres pays du nord de l'Europe pour la conservation des forêts et leur rétablissement; et je ne vois pas pour cela de moyen plus efficace que la représentation du Canada à l'exposition d'Edimbourg dans le mois d'août prochain, où celui qui serait chargé de cette exhibition serait mis en contact avec les représentants de ces pays, et il se trouverait en état de se procurer les renseignements nécessaires pour préserver nos forêts de la destruction que diverses causes produisent.